

# RAISON D'ÊTRE DU DOCUMENT

---

Le document *Études autochtones : Document-ressource à l'usage des années secondaires (S1-S4)* a pour objectif d'aider les enseignants à fournir aux élèves une perspective autochtone jugée pertinente compte tenu des résultats d'apprentissage prévus dans le cadre du programme de Sciences humaines. Une perspective autochtone est approfondie dans les unités de Sciences humaines correspondant à chaque année d'études secondaires. L'accent est mis sur la perspective de divers peuples du Canada, de l'Amérique du Nord et d'autres parties du monde. Les unités s'intègrent facilement dans les blocs horaires des Sciences humaines.

Les enseignants pourront utiliser des éléments de ces unités pour ajouter une perspective et un contenu autochtones à leurs cours de Sciences humaines. Les élèves autochtones sont des apprenants et des participants à la culture autochtone, pas des experts. La compréhension des cultures et traditions autochtones varie d'une famille à l'autre. Par conséquent, au lieu de considérer ces élèves comme des experts, les enseignants devraient avoir les mêmes attentes envers l'ensemble des élèves. Ce guide devrait être utilisé avec les textes du programme de Sciences humaines. Une approche interdisciplinaire peut être adoptée en ajoutant un contenu autochtone à d'autres matières comme les arts langagiers, les sciences et les mathématiques.

Voici une brève description de chaque chapitre :

**Chapitre 1 : Identité autochtone (secondaire 1)** – décrit l'identité, les langues, les traditions, le patrimoine et la diversité culturelle des Autochtones.

**Chapitre 2 : Harmonie environnementale (secondaire 2)** – décrit comment les Autochtones vivent en harmonie avec leur environnement. Il présente les changements profonds subis depuis l'arrivée des Européens. Le chapitre 2 décrit comment les Autochtones se sont adaptés aux changements au niveau de l'éducation, de la vie urbaine, de l'emploi et du développement économique.

**Chapitre 3 : Contributions des Autochtones (secondaire 3) –** remonte à l'origine des peuples autochtones et métis et aborde la question de l'autonomie gouvernementale. L'accent est mis sur les progrès accomplis par les peuples autochtones sur le plan social, économique et politique.

**Chapitre 4 : Questions internationales (secondaire 4) –** se penche sur les questions qui préoccupent divers peuples indigènes du monde. Il examine certaines des questions touchant ces peuples, notamment l'autonomie gouvernementale, l'éducation et le développement économique.